



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **756-2018**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 15 janvier 2018, abrogeant le règlement d'emprunt 753-2017 et modifiant le règlement d'emprunt 727-2016 pour l'exécution des travaux de réfection sur le 5^e Rang (rue Principale) afin d'augmenter la dépense et l'emprunt, a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 janvier 2018.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 29^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2018.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 29^e jour du mois de janvier 2018, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de janvier 2018.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière